

COMPTE-RENDU
Réunion du Conseil municipal
du 25 septembre 2008

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Secrétariat Général

Les Membres du Conseil en exercice étaient présents à l'exception de : Michèle PLISSET (procuration à Jean-Paul MARGUERON), Alban TRIVERO (procuration à Pierre GROS), Georges BARBON (procuration à Marie-Paule GRANGE), Frédérique ROULET. Josiane VIGIER ayant démissionné le 15 septembre 2008, elle est remplacée par Ghislaine MOLLARET.

Secrétaire de séance : Marie-Françoise STEIN

Diffusion : conseil municipal, services municipaux, presse

ORDRE DU JOUR

1 à 6 –

Monsieur le Maire entame l'ordre du jour avec mise au vote de six acquisitions, cessions ou échanges fonciers :

- Acquisition foncière – îlot du Tabellion – Madame DELUCCHI Isabelle
 - Acquisition foncière – Rue de l'Iseran – Monsieur et Madame SONZOGNI
 - Echange foncier avec soule – Terrain de camping – Monsieur et Madame TOSI
 - Cession foncière – Lieu-dit les Grandes Terres – Monsieur GADEN
 - Acquisition foncière – La Martigna – Monsieur FLAMMIER André
 - Acquisition foncière – Lieu-dit Le Carron – Département de la Savoie et des consorts PARAZ, FLAMMIER et FERRIOL
- Les six votes sont acquis à l'unanimité sans question complémentaire.

7 – La convention avec l'Agence Nationale des « chèques-vacances » est acceptée à l'unanimité.

8 – Le conseil vote à l'unanimité le budget annexe de l'eau (imputation des biens meubles à la section investissement).

9 – Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable est présenté par Jean-Paul MARGUERON, sans donner lieu à un vote.

Madame Jeanine GIPPA intervient pour déclarer que la Région a voté à l'unanimité, suite aux crues de l'Arc en 2008, des aides pour les communes déclarées en « catastrophe naturelle ». Pour les autres communes touchées, il faudra trouver une solution, fait remarquer Monsieur le Maire. Saint-Jean-de-Maurienne en particulier.

10 à 14 -

Selon l'ordre du jour, Madame Marie-Paule GRANGE présente les créations ou modifications d'emplois dans différents services de la ville. Tous ces postes sont acceptés à l'unanimité.

- Poste contractuel de responsable de service « urbanisme, publicité et déplacements »
- Modification d'un poste de rédacteur en poste d'attaché au service « juridique, foncier, assurances »
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au Centre Technique Municipal
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe au Centre Technique Municipal – Gestion des abonnés du service de l'eau
- Création d'un poste pour besoin occasionnel à l'usine de dépollution

Madame GIPPA demande à connaître l'indice de ces postes.

Deux autres sujets non inscrits à l'ordre du jour sont proposés et votés à l'unanimité :

- Le recrutement d'un éducateur sportif sous l'autorité du responsable de service, pour 4 mois. Ce sera un agent non titulaire.
- Une subvention de 10 160 € est accordée en avance sur la subvention 2009 au CAM FOOT 10 000 € (avance) – 160 € (en remboursement des tickets de buvette).

QUESTIONS DIVERSES

En vertu de ses délégations de pouvoir, Monsieur le Maire nous informe qu'il a signé pour plusieurs emprunts et qu'il a signé avec le club de danse J. DANSE une convention pour l'occupation de la salle polyvalente des Chaudannes, une fois par semaine à 20 € de l'heure, soit 80 € par mardi. Il se réserve le droit de récupérer le créneau horaire en cas de manifestation importante de la ville.

Il nous énumère ensuite les tarifs des différents spectacles de la saison culturelle. Un tarif spécial pour les lycéens, en raison d'une convention avec la région est évoqué par Madame GIPPA.

Monsieur le Maire nous annonce que :

- Le Conseil Général alloue une subvention de 2 000 € à l'école de musique.
- L'Etat donne 205 893 € pour la 3^{ème} tranche de la médiathèque et demande un dossier pour la 4^{ème} tranche. Il donne pour l'équipement mobilier 36 876 € et pour le renouvellement du matériel informatique 12 001 €.

Ensuite, il nous lit un courrier adressé à Madame le Ministre de l'Intérieur concernant le devenir de la sous-préfecture. Monsieur le Maire en appelle à la vigilance et à la conception de l'équilibre territorial de Madame le Ministre en demandant que la réforme de l'état prenne en compte les nécessités locales. Monsieur Philippe ROLLET intervient pour dénoncer la fermeture progressive des services publics non rentables.

La création de 4 commissions citoyennes est annoncée :

- Cérémonies officielles (Responsable : Daniel MEINDRE)
- Commerce et artisanat (Responsable : Gaston FLAUDER)
- Circulation, signalétique, stationnement (Responsable : Jean-François ROYER)
- Aménagement entrée Nord de la ville (Responsable : Hervé BOTTINO)

Monsieur MEINDRE propose que soient invitées pour la commémoration du 11 novembre les communautés originaires du Portugal, d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire. Ils sont nombreux dont les ancêtres ont donné leur vie au cours de la « grande guerre » 1914-1918.

Enfin, Monsieur le Maire nous informe de la fin de fonction de Monsieur Jean BETHOUX, directeur général des services, le 1^{er} décembre 2008. Il sera en congés à partir du 17 octobre. A partir de cette date, Madame Marie-Christine PAVIET Directrice de Cabinet assurera l'intérim jusqu'au 1^{er} décembre 2008.